



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Vienne

Commune : La Roche l'Abeille

Autres communes :

R500

Appellation : Dolmen

Monument(s)

Appellation : Dolmen

Protection : classement

Arrêté : classement le 07/05/1945

Étendue de la protection : Dolmen (cad. F 71) : classement par arrêté du 7 mai 1945

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.